

Une première pour le tribunal d'Auch : l'organisation de la Nuit du droit

Cet évènement se déroulera le 4 octobre à la Maison de Gascogne en présence de tous les acteurs qui interviennent dans le cadre judiciaire



Une première pour le tribunal d'Auch : l'organisation de la Nuit du droit

Ce n'est pas le hasard si la Nuit du droit est organisée le 4 octobre, une date qui fait référence au 4 octobre 1958 jour de la promulgation de la Constitution de la Vème République. Comme toutes les juridictions partout en France, le tribunal judiciaire d'Auch participe à cet évènement à découvrir dès 15 heures jusqu'à 20 heures à la maison de Gascogne d'Auch.

Le président du tribunal, Philippe Romanello, s'en explique : « Nous pouvions ouvrir les portes du tribunal mais en se délocalisant nous voulons monter au jeune public gersois son intérêt qu'il a s'intéresser aux métiers du droit ». Et de ce côté-là tout le monde a répondu présent avec la présence de magistrats et avocats mais aussi de la police, la gendarmerie, de greffiers, de notaires, et des services d'insertions dont le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation) et l'association Aide aux victimes et mesures pénales (AVMP32).

Pour sa part Carol-Anne Hamel, chargée de mission « Justice de proximité » auprès des chefs de juridiction et organisatrice de l'évènement, estime que « cette Nuit du droit permettra aux diverses professions de s'ouvrir vers le public au travers d'échanges comme le rappelle les États généraux de la justice. Pour cela nous proposons un forum des métiers avec au programme six conférences ».

Le président du tribunal, Philippe Romanello, tient à rappeler qu'il ne sera pas répondu à des questions particulières, l'objet étant de faire connaître le rôle des magistrats. Et de préciser que « La cible de cette Nuit du droit est la jeunesse en partenariat avec l'Education nationale, la justice des prochaines années sera jeune, il faut que l'avenir soit assuré, nous espérons faire naître des vocations, ce qui ne me semble pas irréaliste ».

Enfin, le procureur de la République, Jacques-Edouard Andrault, conclut : « Ce sera pour le Gers la première édition de la Nuit du droit, nous avons pu la réaliser parce que les moyens sont suffisants en ressources humaines. Nous avons de nombreux sujets intéressants à montrer au public ».

PROGRAMME DES MINI CONFÉRENCES PREVUES A LA MAISON DE GASCOGNE

LE 4 OCTOBRE À AUCH :

- > **15 h :** Discours d'inauguration
- > **15h30 :** **"Réglez vous-mêmes vos différends grâce à la médiation"**, par les médiateurs de la CIMA et du CMFG
- > **16h :** **Les métiers de l'administration pénitentiaire**, par le SPIP et le service de promotion des métiers de l'administration pénitentiaire
- > **16h45 :** **Les métiers de la police nationale**, par Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique du Gers
- > **17h05 :** **"Parcours d'un officier de gendarmerie"**, par le groupement de gendarmerie départementale du Gers
- > **17h30 :** **Le métier d'avocat**, par le Barreau du Gers
- > **18h30 :** **Le métier de magistrat**, par Monsieur le Procureur de la République
- > **20h :** Discours de clôture